

# LA PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT



*Colloque femmes dirigeantes  
Pernes -les-Fontaines 84*

Samedi 26 septembre 2009

# Les femmes aux Jeux olympiques

*« Une olympiade femelle serait impraticque, inintéressante, inesthétique et incorrecte. Le véritable héros olympique est à mes yeux, l'adulte mâle individuel. Les JO doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être avant tout de couronner les vainqueurs. »*

Ainsi parlait le Baron Pierre de Coubertin en 1896



# Les femmes aux Jeux olympiques

Malgré cela, 19 femmes (sur 1225 athlètes) concoururent à Paris en 1900 dans trois sports : le tennis, la voile et le golf.

1910 : premier vote du CIO sur la participation des femmes aux jeux.

1912 : la natation et la gymnastique sont inscrites au programme des Jeux de Stockholm

*La participation des femmes n'a cessé depuis de progresser, se diversifier, s'universaliser.*



# Les femmes aux Jeux olympiques

Le CIO a progressivement élargi le programme féminin des JO, en coopération avec les Fédérations Internationales de sport .

- 1960 ROME 11,5%
- 1980 MOSCOU 22%
- 2000 SYDNEY 38%
- 2004 ATHENES 40%
- 2008 PEKIN 42%



Caroline CHAUSSON



## Des avancées internationales

En 1991, il a également décidé que tout nouveau sport souhaitant être inclus au programme olympique devait obligatoirement comporter des épreuves féminines.

Création en 1995 d'un groupe de travail "Femmes et sport" qui devient une commission du CIO.



# Les françaises aux jeux olympiques de Pékin



## **Sélectionnées :**

126 sur 322 soit 39,13 %

## **Médaillées :**

- OR : 1 sur 7
  - ARGENT : 2 sur 16
  - BRONZE : 3 sur 17
- Total : 6 sur 40 soit 15%

Rappel : Jeux Olympiques d'Athènes 36% des 315 participants, 16 médailles, soit 48% des 33 médailles

# La féminisation de la pratique sportive

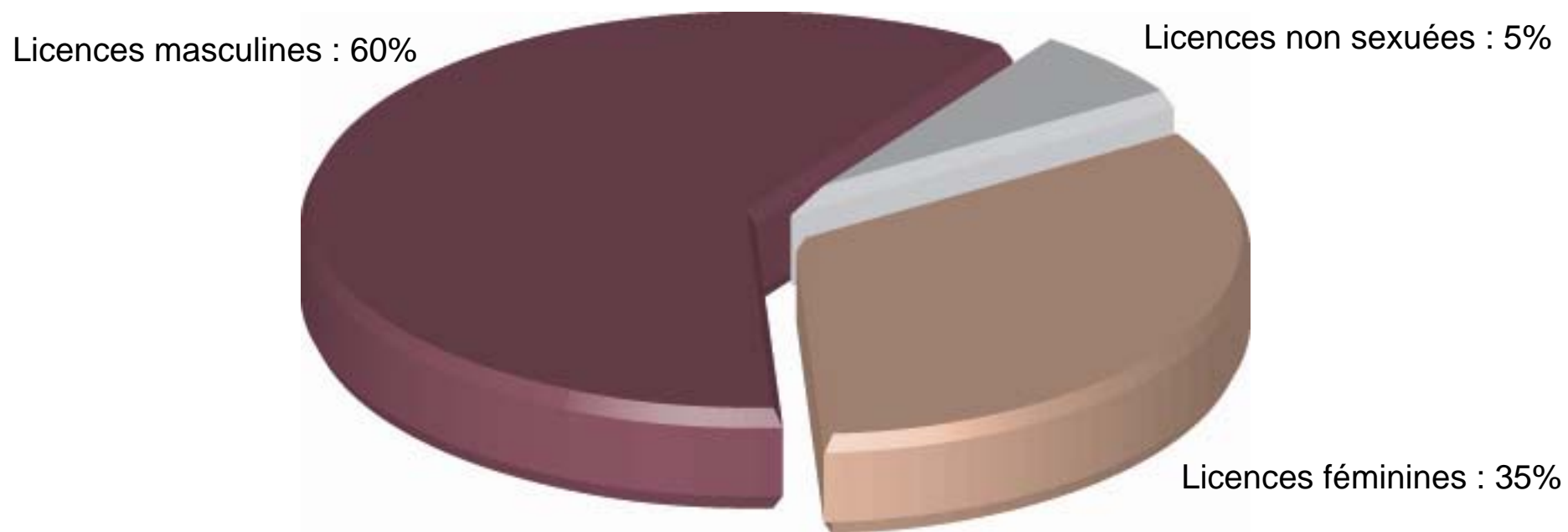
Les femmes sont de plus en plus nombreuses à pratiquer des activités physiques et sportives :

*de 9% en 1968, on constate une progression à 48% aujourd'hui.*



Cependant, même si elle augmente, la pratique féminine licenciée, reste nettement en retrait par rapport à celle des hommes puisque près des deux tiers des licenciés sont des hommes.

## Part des licences sportives en 2007





## La féminisation de la pratique sportive

Le sport féminin diffère encore sensiblement du sport masculin, qu'il s'agisse des disciplines choisies, de l'intensité des activités au cours de la vie, des lieux de pratiques ou encore de l'engagement dans la compétition.

- ❖ Au 31/12/2007 : 35,2% des sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles sont des femmes
- ❖ En 1999 : 30%



# Les disciplines à dominante féminine en part de licences

## Fédérations à dominante féminine (> 50%) en 2007

Fédérations françaises agréées	Part des femmes
FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire	93,8%
FF de twirling bâton	92,3%
FF pour l'entraînement physique dans le monde moderne (FFEPMM)	89,7%
FF de danse	89,6%
FF des sports de glace	82,8%
FF de gymnastique	79,0%
FF d'équitation	78,6%
FF de la retraite sportive	69,2%
F sportive et culturelle de France	67,0%
F nationale du sport en milieu rural	62,6%
Union nationale sportive Léo Lagrange	61,8%
FF de la randonnée pédestre	61,4%
FF de natation	57,3%
FF de sauvetage et secourisme	53,3%
FF de WUSHU Arts énergétiques et martiaux chinois (FFWUSHU)	53,0%
Union sportive de l'enseignement du Premier degré	50,5%
<b>Total des fédérations</b>	<b>70,9%</b>
<b>Rappel ensemble des fédérations</b>	<b>35%</b>

# Les disciplines comptabilisant peu de licences féminines

## Fédérations les moins féminines (<5 %) en 2007

Fédérations françaises agréées	Part des femmes
FF de rugby à XIII	2,4%
FF de football	3,0%
FF de pêche sportive au coup	3,3%
FF d'aéromodélisme	3,4%
FF de pêche à la mouche et au lancer	3,6%
FF de rugby	3,8%
FF de ball-trap et de tir à balle	3,9%
FF de planeur ultra léger motorisé	4,1%
<b>Total des fédérations</b>	<b>3,4%</b>
<b><i>Rappel ensemble des fédérations</i></b>	<b>35%</b>

## La situation au sein des disciplines comptabilisant le plus grand nombre de licences

Fédérations françaises agréées	Part de femmes
FF de football	3%
FF de handball	37,4%
FF de tennis	32,7%
Union nationale du sport scolaire (UNSS)	40,1%
Union sportive de l'enseignement du premier degré	50,5%
FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire	93,8%
FF de judo-jujitsu et DA	27,4%
FF d'équitation	78,6%
FF de basket-ball	39,1%
FF de pétanque et jeu provençal	15,5%
Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)	44,1%
FF de golf	29,0%
<b>Total des fédérations</b>	<b>40,9%</b>
<b><i>Ensemble des fédérations</i></b>	<b>35%</b>

# Les femmes dans l'encadrement du haut niveau féminin

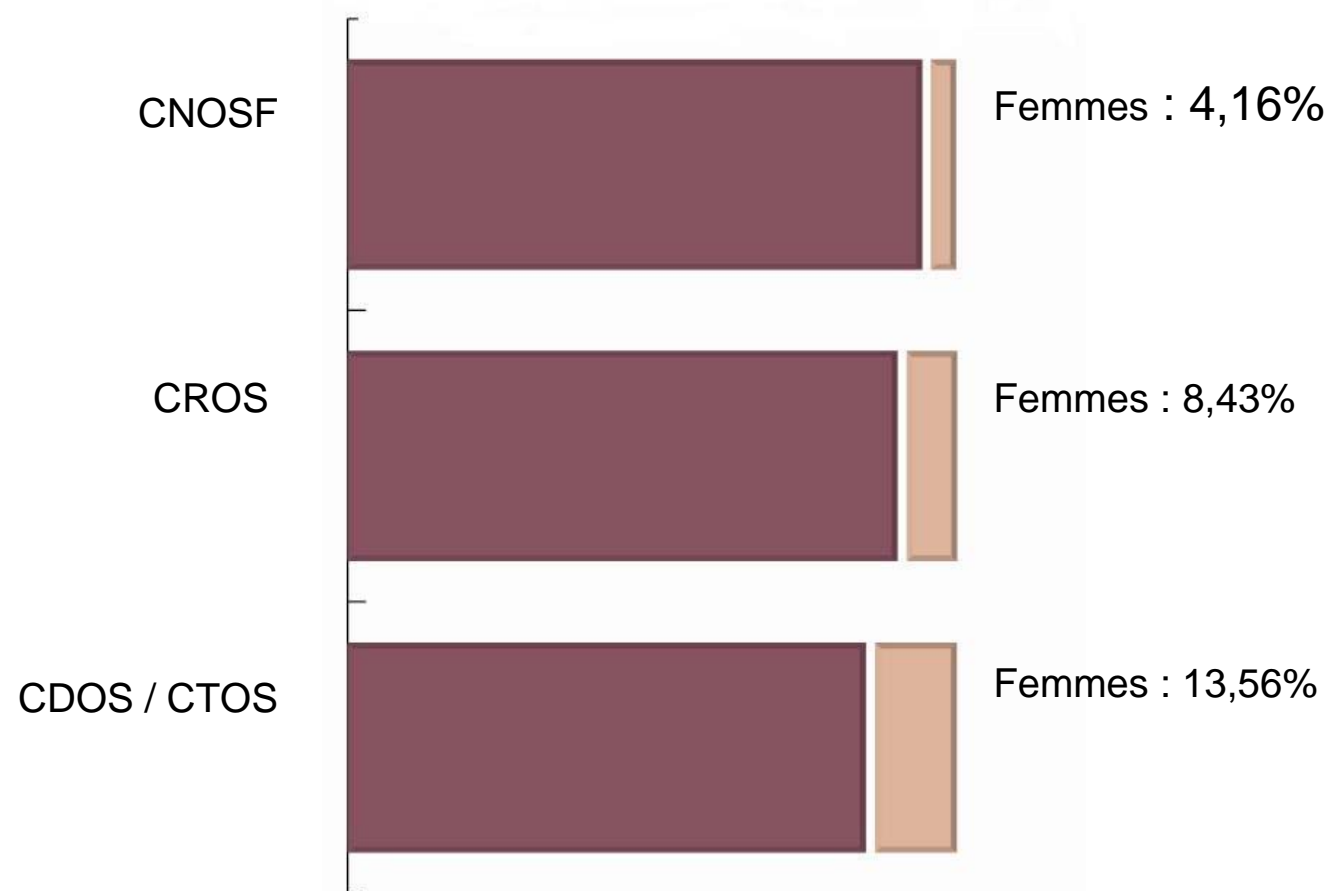
Des progrès très lents (chiffres 2007) :

- 6% des DTN
- 10% des entraîneurs nationaux (8% en 1999)
- 16% des juges et arbitres de haut niveau (8% en 1999)

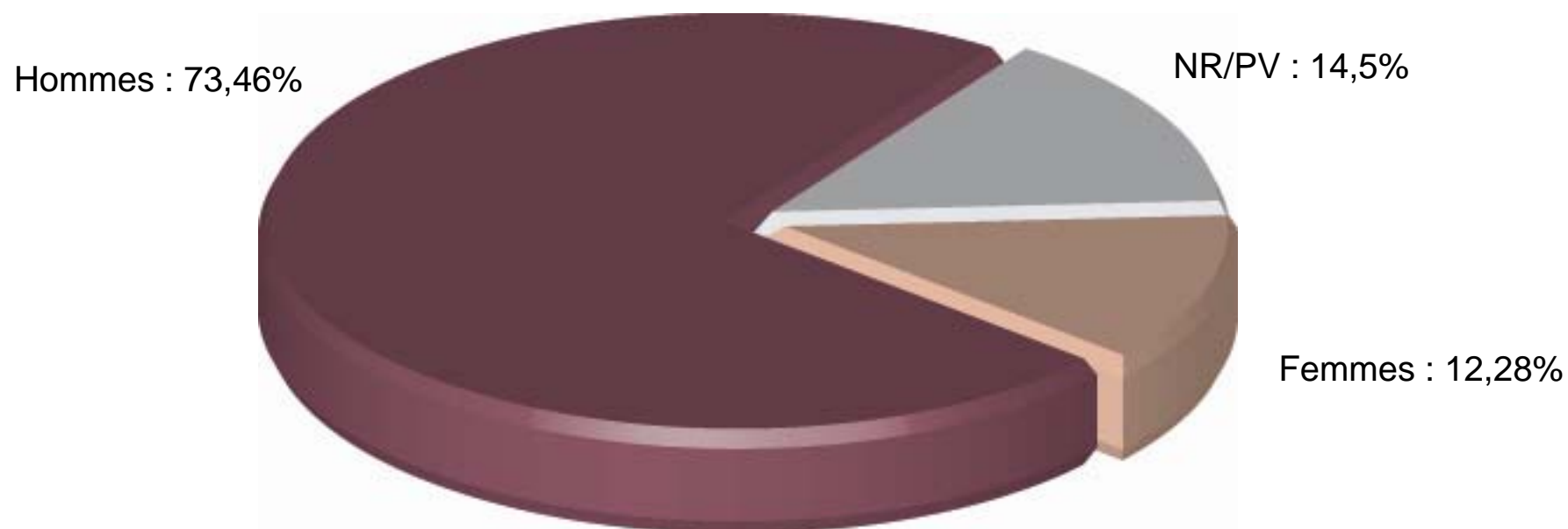


3 femmes DTN (judo, triathlon, savate boxe française)

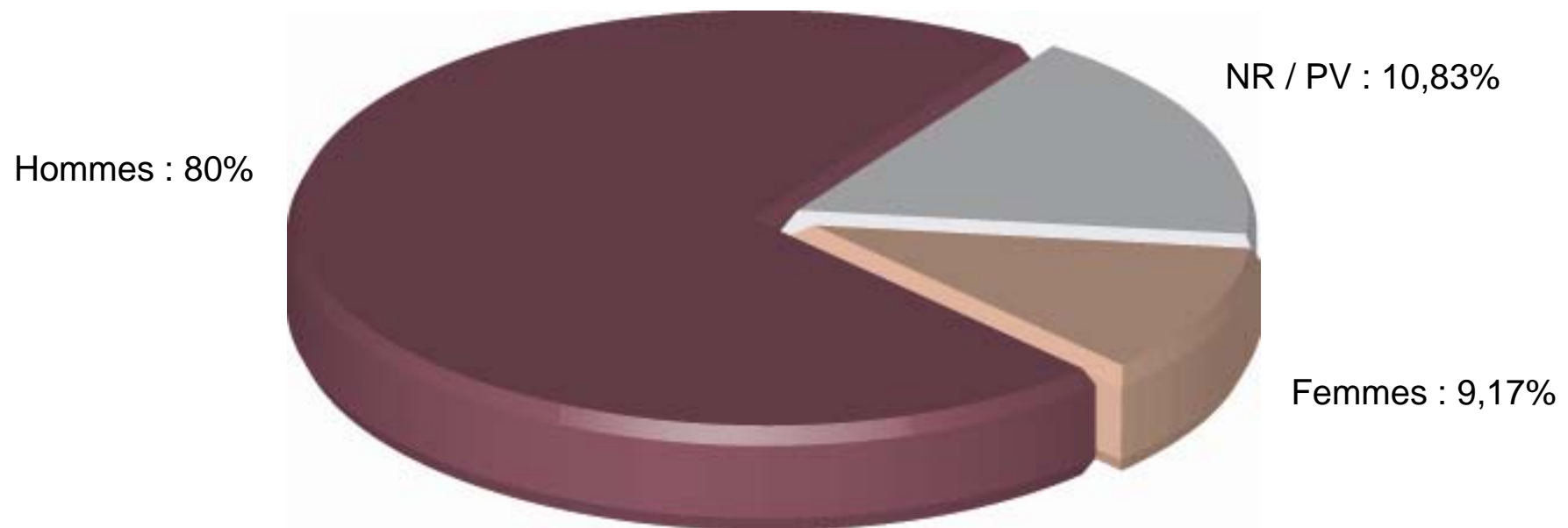
# Place des femmes au sein des instances dirigeantes du mouvement sportif



## Part des femmes en 2007 sur les postes à responsabilité au sein des fédérations sportives



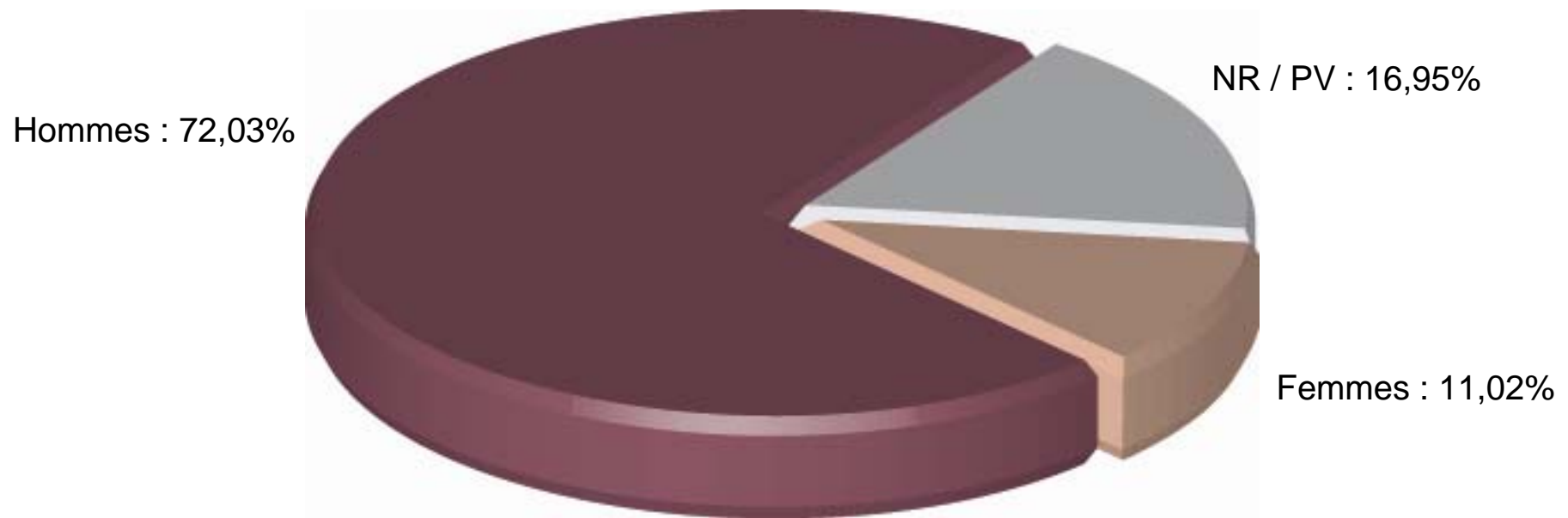
# Part des femmes en 2007 sur les postes à responsabilité au sein des fédérations françaises unisport olympiques



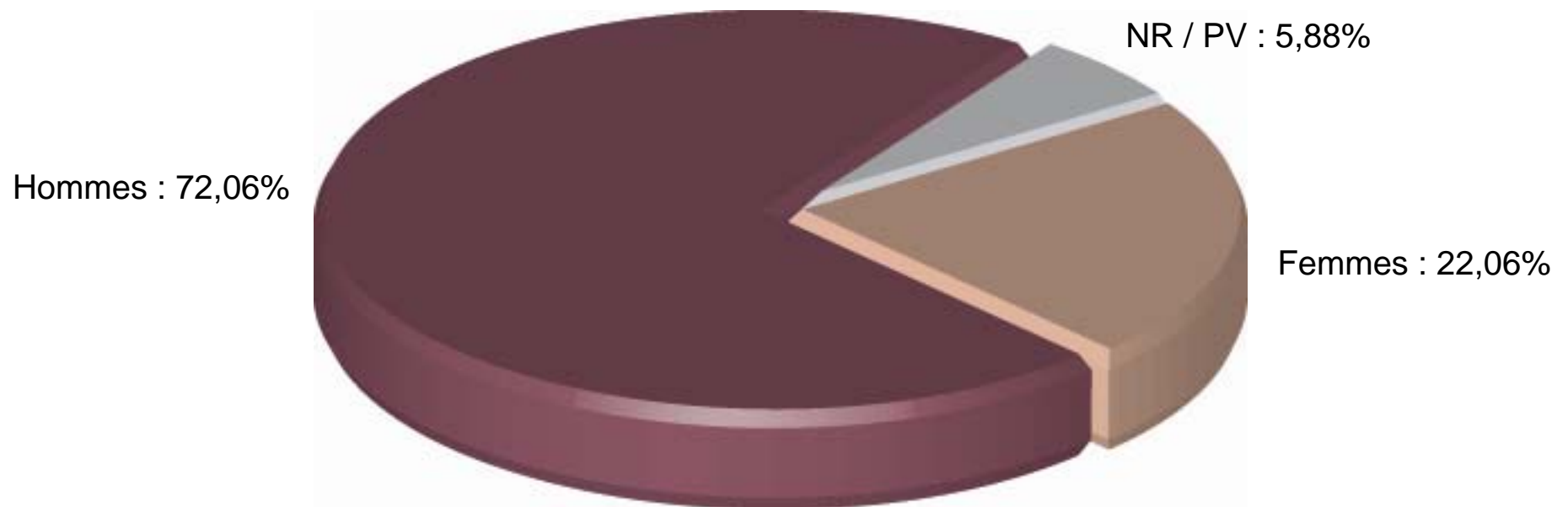


# Part des femmes en 2007 sur les postes à responsabilité

au sein des fédérations françaises unisport non olympiques

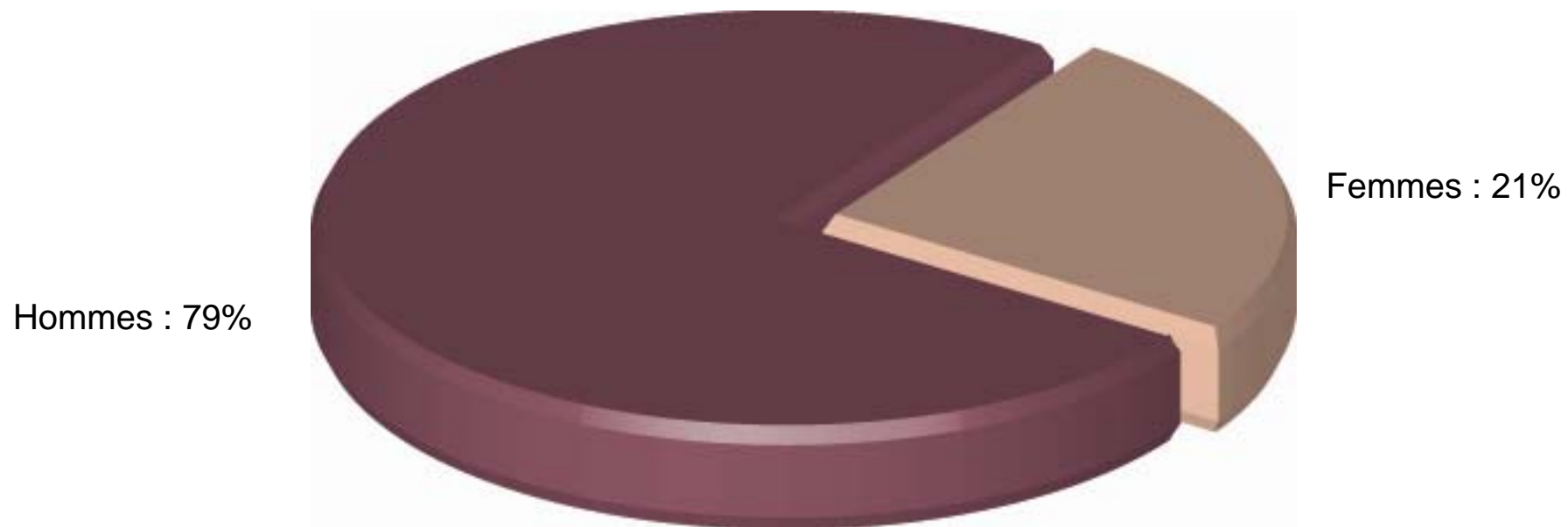


# Part des femmes en 2007 sur les postes à responsabilité au sein des fédérations françaises multisports



# Part des femmes en 2007 sur les postes à responsabilité

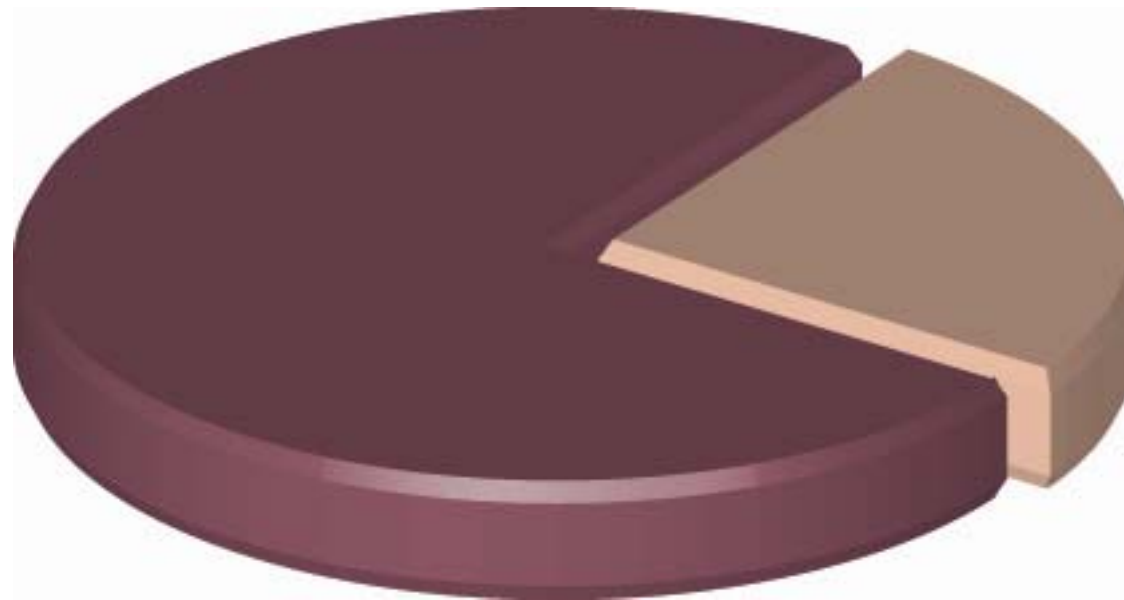
au sein des ligues et comités régionaux (bureau et comité directeur)



# Part des femmes en 2007 sur les postes à responsabilité

au sein des comités départementaux (bureau et comité directeur)

Hommes : 75,35%



Femmes : 24,65%

# Femmes et Sports

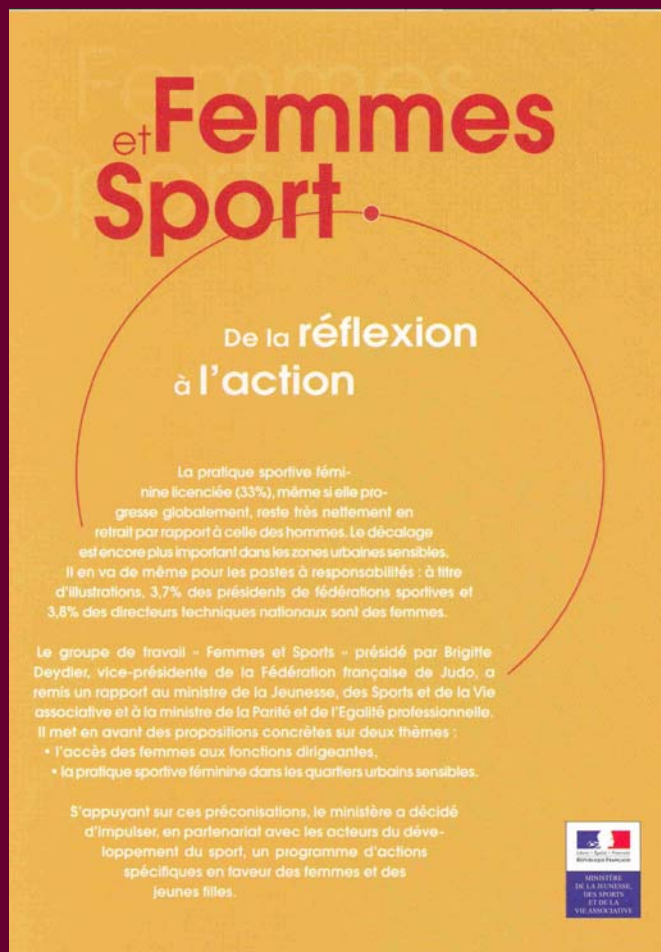
Le groupe de travail national « Femmes et Sports », mis en place par les Ministres de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et de la Parité et de l'Égalité Professionnelle, présidé par **Madame Brigitte Deydier**, alors Vice-Présidente de la Fédération Française de Judo, a mené de nombreuses consultations et recherches autour de 2 thèmes :

- l'accès des femmes aux fonctions dirigeantes,
- et la pratique des jeunes filles et femmes dans les quartiers urbains sensibles.

Le groupe a remis son rapport « Femmes et Sports » aux Ministres, le 21 avril 2004, lors de la 6<sup>ème</sup> conférence européenne sur le sport féminin.



# Orientations



Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a réalisé une plaquette « Femmes et Sport : de la réflexion à l'action » présentant les préconisations de ce rapport, ainsi que les actions qu'il entend conduire et/ou soutenir à titre prioritaire.

Ces orientations sont précisées dans diverses instructions ministérielles depuis 2004

## et dans des textes réglementaires

*Le décret n° 2004-22 du 7 janvier 2004 relatif à l'agrément des fédérations sportives a introduit dans les statuts des fédérations sportives, un principe de proportionnalité entre le nombre de femmes licenciées éligibles et le nombre de sièges dont elles doivent disposer au sein de leur comité directeur à l'échéance de 2009.*

A l'occasion du renouvellement des instances dirigeantes de 2005, le ministre LAMOUR a demandé aux fédérations d'établir et de mettre en œuvre dans un délai de trois ans des plans de féminisation de leurs instances dirigeantes comprenant un important volet formation et accompagnement.

Le PRN procède actuellement à l'évaluation du renouvellement des instances qui vient d'être opéré en 2009 pour la prochaine olympiade.

## Les moyens financiers

Dans le cadre des conventions d'objectifs passées annuellement entre le ministère chargé des sports et les fédérations sportives délégataires, les fédérations peuvent bénéficier de subventions pour des actions spécifiques « femmes et sport ».

Ces financements ont notamment permis d'organiser des actions d'accompagnement des dirigeantes ou entraîneuses, des actions spécifiques pour permettre l'accès des jeunes filles à la performance, des actions de sensibilisation, des actions promotionnelles et de communication.

Sur la part régionale du CNDS, des crédits sont également consacrés à des actions spécifiques de développement de la pratique féminine (5% des subventions allouées par le CNDS).





# Les concours national et régionaux Femmes et Sport



L'objectif est de

*promouvoir l'image, la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leur accès aux responsabilités (fonctions électives ou d'encadrement à titre professionnel ou bénévole), en France et notamment dans les quartiers urbains sensibles.*

# Le Concours National

Les **lauréats des concours régionaux** rivalisent pour remporter les prix nationaux « Femmes et Sport » :

- « Sport au féminin » : 10.000 €
- « Sport, filles et cités » : 10.000 €
- « Sport : le coup de cœur » : 5.000 €

Les **fédérations sportives** concourent pour le Trophée National « Femmes et Sport » (15.000 €), qui récompense la meilleure stratégie ou action menée par une fédération sportive en matière de féminisation des postes à responsabilité (fonctions électives, techniques ou à titre professionnel) et/ou de développement de la pratique physique et sportive féminine.

# Remise des prix du Concours National 2007



# Remise des prix du Concours National 2008

